

## PLAN DE CONTINUITE PEDAGOGIQUE

Chaque établissement doit finaliser son plan de continuité pédagogique pour l'année scolaire 2021-2022 et le présenter en conseil d'école. La continuité pédagogique consiste à maintenir le lien entre les professeurs et les élèves, à entretenir et développer les connaissances et les savoirs. Ce plan devra pouvoir être adapté à tout moment de l'année selon la circulation du virus, ou toute autre situation, obligeant à prendre des mesures ciblées.

Le plan de continuité pédagogique répond à **l'enseignement entièrement à distance** en cas de fermeture de classe ou d'établissement. Il est appliqué au regard du protocole sanitaire en vigueur au niveau national ou local.

Il devra articuler différentes dimensions.

- **pédagogique** (organisation des cours, articulation entre présence et distance des élèves, modalités de coordination entre professeurs pour permettre une organisation optimale)
- **numérique** (utilisation efficace des ENT, de logiciels de vie scolaire, de ma classe à la maison et bonnes pratiques numériques)
- **matérielle** (consistant notamment à la collecte des coordonnées de tous les parents ou encore à la visibilité sur l'équipement numérique des élèves).

Un ensemble de fiches apporte aux professeurs des informations pour la mise en œuvre d'une continuité pédagogique adaptée au niveau d'enseignement concerné.

[Fiche professeurs – élèves de l'école maternelle](#)

[Fiche professeurs - élèves de cours préparatoire](#)

[Fiche professeurs - élèves de cours élémentaire](#)

[Fiche professeurs - élèves de cours moyen](#)

## TABLEAU DE BORD CONTINUITE PEDAGOGIQUE

	<b>Appels téléphoniques</b>	<b>Echanges électroniques</b>	<b>ENT</b>	<b>Courrier</b>	<b>Accès internet</b>
<b>Quel(s) moyen(s) de communication utilisez-vous avec les familles ?</b>	oui	oui	Oui, utilisé par plusieurs classes de l'école.	Cette option peut-être également utilisée pour transmettre le travail aux familles.	

<b>S'assurer que chaque famille a accès à un moyen d'échange avec le professeur</b>		
	Oui	Non
Mes adresses postales sont à jour.	x	
S'assurer que chaque famille a un accès à internet.	x	
Vérifier les numéros de portable.	x	
Si présence d'un ENT, s'assurer de l'accès à ce dernier pour toutes les familles.	x	

	<b>Durée du travail envisagée</b>	<b>Fréquence des envois</b>	<b>Modalités de retour à l'enseignant</b>	<b>Conseils d'organisation</b>
<b>Communiquer le programme de travail pour plusieurs jours afin que les parents et les élèves puissent s'organiser</b>	2 à 3 heures par jour.	Une à deux fois par semaine en fonction du niveau de classe de votre enfant.	Soit directement par mail et/ou sur l'ENT ONE.  Soit en version papier transmise dans la boîte aux lettres de l'école et/ou au portail directement à l'enseignant de votre enfant.	Les conseils d'organisation sont décrits par mail et expliqués aux élèves (rituels quotidiens de travail en classe)

<b>Anticiper les questions des parents et des élèves</b>	Préparation d'une liste questions-réponses potentielles  Vous trouverez la liste en annexe de ce document.
--	--

	<b>Fréquence - Durée</b>	<b>Modalités (téléphone, mail ...)</b>	<b>Lien direct avec les élèves</b>
<b>Avoir des échanges réguliers avec les familles</b>	<u>Contact par téléphone</u> : si le travail demandé n'a pas été rendu et/ou si l'élève n'a pas d'accès à un ordinateur.  <u>Par mail ou via l'ENT</u> : une réponse est apportée dès que nous sommes sollicités au plus tard sous 24h les jours de ouvrés.	Modalités des échanges avec les familles : prioritairement par mail ou via l'ENT. Si besoin, le téléphone est également un outil que nous utilisons.	<u>Pour le cycle 3</u> : via l'ENT One et/ou par mail. L'usage du téléphone peut être utilisé si besoin.  <u>Pour le cycle 2</u> : par téléphone prioritairement.

### Modalités et aménagement pour les élèves les plus fragiles :

Le travail proposé est adapté aux besoins des élèves. Si l'écrit n'est pas possible à distance, des activités en ligne sont proposées et/ou une pochette est transmise à la famille avec des aller-retour « école-domicile ». Le lien est maintenu avec les familles en utilisant prioritairement le téléphone comme outil de communication.

### **FAQ – questions-réponses des parents et des élèves sur la continuité pédagogique.**

#### **Comment s'organise l'enseignement durant la période de mise en œuvre de la continuité pédagogique?**

*En cas de fermeture ponctuelle.*

*En raison de la circulation du virus, une ou plusieurs classes d'une école peuvent être fermées.*

*Pendant cette période, l'ensemble des enfants d'une même classe suivent tous un enseignement à distance.*

#### **Si je souhaite rencontrer un professeur ou le directeur d'école suis-je autorisé à le faire ?**

*Les échanges peuvent se tenir dans l'école, dans le respect des gestes barrières et des consignes sanitaires.*

#### **En tant que parent, dois-je accompagner mon enfant dans son apprentissage lors de l'enseignement à distance ?**

*Le premier conseil est de garder le lien avec son enseignant en lui faisant parvenir régulièrement le travail de votre enfant afin qu'il puisse ajuster le travail demandé en fonction des attendus des programmes et des besoins de votre enfant.*

*En tant que parent, vous pouvez aider votre enfant en le rassurant sur la situation, en veillant à la régularité de son travail, en vous intéressant à ses apprentissages et en lui assurant, autant que possible, des conditions propices à sa concentration. En cas de difficulté particulière de l'élève dans son parcours, vous pourrez contacter l'enseignant comme vous l'auriez fait habituellement hors crise sanitaire.*

#### **Je suis représentant de parent d'élèves, les conseils d'école, sont-ils maintenus ?**

*Oui, les conseils d'école sont maintenus, dans le respect des gestes barrières. Toutes les parties prenantes doivent être conviées à ces instances.*

#### **En cas de fermeture de l'école pour raison sanitaire et durant les temps de classe à la maison, mon enfant a-t-il du travail personnel à réaliser ?**

*Dans le cadre de la fermeture aux élèves d'une école, la continuité pédagogique doit être assurée pour tous les élèves c'est-à-dire que des cours et des exercices sont proposés ainsi qu'un accompagnement pédagogique par leur enseignant. Pendant cette période, les élèves auront des activités à réaliser (plan de travail, exercices à réaliser, etc.) et des devoirs à rendre dans les délais fixés raisonnables par les enseignants.*

#### **En cas de fermeture de l'école, comment se connecter à l'ENT lorsque celui-ci existe ?**

*En début de l'année scolaire, si les enseignants ont fait le choix de travailler avec l'ENT ONE, chaque parent et chaque élève ont été destinataires des identifiants permettant d'y accéder.*

*Si vous avez perdu ces codes d'accès, l'école restera à votre disposition pendant sa fermeture pour vous les redonner.*

#### **En cas de fermeture de l'école et durant les temps de classe à la maison, mon enfant peut-il poser des questions et demander de l'aide à son ou ses professeur(s) ?**

*Pendant ces périodes et sur leur temps de travail, les enseignants restent joignables selon les modalités présentées en début d'année scolaire (courrier électronique, messagerie de l'ENT...).*

*Ils peuvent ainsi répondre aux questions et accompagner les élèves dans leur travail.*

### **Combien de temps mon enfant doit-il consacrer à son travail lors de l'enseignement à distance ?**

*Les enseignants proposent des activités dont la durée indicative sera adaptée au travail individuel en lien avec l'emploi du temps de l'élève (environ 45 minutes par activité). Pour s'organiser, chaque élève peut se référer à son emploi du temps habituel pour évaluer le temps à consacrer à chaque enseignement.*

### **J'ai perdu le mail pour pouvoir contacter directement l'enseignant de mon enfant, où puis-je le trouver ?**

*Vous pouvez vous connecter sur la page du site web de l'école qui rappelle les mails de contact de l'équipe enseignante de l'école.*

*Cliquez sur le lien : <https://saintex-ecole.blog.ac-lyon.fr/wordpress/lequipe-enseignante/>*

### **Comment se connecter pour accéder à l'ENT ONE ?**

*Cliquez sur le lien : <https://sem.opendigitaleducation.com>*

*Vous disposez de votre identifiant et de votre mot de passe pour vous connecter. Si vous les avez perdus, il faut envoyer un mail à votre enseignant qui vous les redonnera.*

## RESSOURCES

Le site **Éduscol**, et plus particulièrement l'entrée Continuité pédagogique, recense par discipline, un ensemble de ressources disponibles gratuitement :

<https://eduscol.education.fr/95/continuitepedagogique>

Certaines des ressources proposées sont spécifiquement destinées aux professeurs pour préparer leurs cours ou pour organiser l'enseignement à distance, d'autres peuvent partiellement voire totalement être utilisées par les élèves. C'est le professeur qui effectue des choix en fonction des besoins des élèves et des séquences d'apprentissage proposées.

Les professeurs s'appuieront sur :

Les **supports physiques** comme les manuels scolaires en possession des élèves ;

Les **supports numériques** tels que :

- les ressources de l'espace numérique de travail de leur établissement ;
- des supports numériques, des ressources créées par les professeurs et s'appuyant sur les ressources éditoriales disponibles.
- Les **ressources du CNED** disponibles sur la plateforme « Ma classe à la maison » (<https://www.cned.fr/maclassealamaison>) ou « MaSpéMaths », plateforme de révision en ligne (<https://www.cned.fr/le-cned/services-aux-etablissements-scolaires/maspemaths-revisionpremiere>)
- Les **ressources des Banques de ressources numériques pour l'éducation** (BRNE), notamment celles de la plateforme Mescoursensol
- Les ressources disciplinaires ou transversales des **sites académiques et des autres sites institutionnels** ;
- Les cours de la maison **Lumni** <https://eduscol.education.fr/2025/s-appuyer-sur-les-cours-lumni> sur des éléments du programme ;
- Les scénarios pédagogiques de la banque nationale **Edubase** (<https://eduscol.education.fr/162/edubase>).